



# L'En'robé

## Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n°199

La réunion de négociation de la CPPNI s'est déroulée le 19 juin 2020. Il a encore été question de la représentativité patronale et notamment du SAF qui est exclu des négociations. Le ministère devrait répondre au courrier du SAF d'ici peu.

Ensuite, il a été abordé le projet d'accord de méthode. Nous avons décidé qu'une liste de thèmes serait discutée avant qu'un avenant à l'accord de création de la CPPNI, ou un accord soit élaboré. La CGT n'ira que sur un avenant à l'accord CPPNI. En tous les cas, rien de vraiment transcendant pour les salariés.

Le point le plus important a été la question de l'actuaire. Il a été à peu près dit tout et n'importe quoi. Mais l'objectif, c'est quand même de prendre les informations pour construire un cahier des charges pour mettre Kérialis en concurrence avec d'autres. Autrement dit, on va demander à Kérialis de se tirer une balle dans le pied via un actuaire.

La CPPNI a voté sur la désignation d'un actuaire pour « auditer » les comptes de Kérialis... alors même qu'il existe une commission paritaire à Kérialis où toutes ces mêmes organisations sont présentes. Le résultat est intéressant : 1 abstention, 5 contre et 6 pour.



Il fallait ensuite faire le choix entre deux actuaires : ARRA Conseil et Actense. Les missions de ces actuaires sont très larges et coutent entre 45 000€ et 50 000€... eh oui quand même. Sans grand débat, c'est ARRA qui a été choisi avec son « leader » Jean Philippe Regat par CFDT, UNSA, AEF, CNA, CFTC et FO. Ce n'est évidemment pas une surprise.

Il faut noter que le principe de l'actuaire et de ce qui va s'en suivre a été validé à une très courte majorité. Rien n'est donc perdu. Tout est encore possible. Et ce d'autant qu'il reste « l'audit » de Kérialis par l'actuaire et l'élaboration du cahier des charges.

Nous avons abordé rapidement la situation de la profession par le biais du sondage effectué par le CNB. Nous en avons déjà donné un aperçu, il y a quelques bulletins. Il reste que la plupart des organisations n'ont pas vraiment regardé la synthèse... alors qu'il est en ligne sur le site du CNB depuis des semaines. Ce point a donc été remis à la prochaine réunion.

Enfin, la réunion s'est terminée sur la question d'une CPPNI décentralisée... à Toulon en septembre... alors même que le Covid n'en a pas fini. Mais qu'importe... le principe de précaution c'est pour les autres.

Abstention	UPSA
Pour	CFTC
	CFDT
	FO
	UNSA
	AEF
	CNA
Contre	CGT
	CGC
	FNUJA
	SAFE
	CNADA



25 JANVIER - 7 FEVRIER 2021

**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « Avocats »**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**